L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 7 AOUT 1891. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Dessmet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS,
VENDREDI, 7 AOUT 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 5e page.

L'escadre française à Cronstadt.

UN ARTICLE DU "TEMPS."

L'escadre française a reçu à Cronstadt un accueil sans précédent. Il faut s'attendre à voir interpréter, de la façon la plus étrange, cet élan de sympathie, dont nous sommes profondément touchés. Ceux qui font de la politique de sentiment pure, verront, dans la fraternisation des deux nations, le dernier acte d'une alliance positive. Choses vues et choses françaises leur paraîtront, désormais, communes, à l'image des deux pavillons dont les couleurs sont les mêmes. Ceux qui ne seraient pas reçus en amis s'attendraient à ce que la visite de Cronstadt à une pure embrassade romanesque, c'est-à-dire à rien. La vérité est loin de ces deux passions. L'histoire contemporaine, l'état actuel de l'Europe la disent clairement à qui veut l'entendre.

Entre la France et la Russie il n'y a pas de partie liée, d'alliance paraphée. Les traditions de la Russie, on le sait, ne comportent pas plus que celles de l'Angleterre ces arrangements positifs. La Russie a dit et prouvé assez clairement depuis 1856 qu'elle faisait une politique purement russe. Cette histoire est assez présente pour qu'il ne soit pas besoin de rappeler que cette politique a été tour à tour favorable aux puissances les plus adverses: depuis le traité de Paris, à la Prusse, qui n'était pas encore l'Allemagne et non de prépotente; depuis 1870, et surtout après le congrès de Berlin, à la France, parce qu'elle représente, même en pleine paix, une force, un appoint considérable pour équilibrer l'alliance des puissances centrales et leur tendance à descendre toujours vers la mer et toujours plus loin en Orient.

La constellation qui s'était ainsi formée en Europe pouvait à une entente écrite, non écrite, mais réelle, les deux puissances. Notre instinct populaire ne manquait pas de justesse quand il se portait vers la Russie, présumant qu'elle ne souffrait pas, qu'elle ne *pourrait pas* souffrir qu'il fût porté une nouvelle atteinte à la force française. Et l'intervention d'Alexandre II en 1875, partait du même sentiment politique que l'intervention d'Alexandre Ier en 1815 contre les idées d'amputation de la France que hasardaient les chancelleries alliées.

Sur aucun point de l'Europe et de l'Asie la Russie et la France n'ont d'indérêt en collision, et ces puissances ont cependant leur intérêt supérieur: celui de l'équilibre, celui de la paix. C'est parce que la Russie n'est pour la France nulle part une concurrente jalouse, c'est parce que nos sommes pour elle, même en paix, un coefficient de force, qu'on peut parler, sans fiction, d'une entente franco-russe. Elle est un de ces imponderables dont nous parlions l'autre jour, et qu'il faut néanmoins, bon gré mal gré, faire entrer dans les calculs internationaux. Sans aucune de ces stipulations expresses qui rendent caduques les ententes les mieux mises en forme, l'entente franco-russe a son action réelle; elle aussi possède cette salutaire vertu de découragement que l'on s'accorde à reconnaître à la triple alliance.

La communauté de vues de la France et de la Russie a empêché certainement nombre de questions de bien-être et de paix que la paix générale fusionnerait remises sur le tapis et réglées en laissant après elles un certain avenir. Cette politique sans traité, pour avoir fait moins de bruit que l'autre, n'a pas été moins efficace. Elle persistera, au grand bénéfice de la tranquillité européenne, et, si parfois, d'une puissance orientale, notre amie plusieurs fois séculaire.

C'est cette entente toute pacifique, mais mieux que sentimentale, que symbolise la rencontre des flottes française et russe en rade de Cronstadt. Mais les voix qui seclament à l'embouchure de la Néva les trois couleurs françaises disent encore autre chose. Elles témoignent de l'estime qu'inspirent à l'observateur impartial vingt ans d'efforts soutenus, de travail persévérant pour réorganiser notre vie politique et sociale tout en veillant à notre frontière. Cette estime, aucune puissance ne nous la refuse en son for intérieur. La Russie, qui n'est gênée ni par des souvenirs ni par des appréhensions, exprime tout haut l'estime que mérite notre relèvement. L'accueil triomphal de Cronstadt est aussi un jugement: le jugement que rend l'arbitrage moral des nations aux heures où les considérations politiques les laissent libres.

La Vigueur des Cheveux d'Ayer donne à la chevelure vitalité, lustre, et fraîcheur, et la rend souple et brillante.

For Malaria, Liver Trouble, or Indigestion, use BROWN'S IRON BITTERS

LOUISIANE.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 1er août :

Nos rendez-vous d'été sont en pleine prospérité, et les coureurs au tally-ho se renouvellent tous les jours.

—M. Léon Roubion fait creuser un puits artésien dans ses écuries de la rue Rutland.

—Nous avons, ici, des pêches et des melons en abondance et à bon marché. La récolte des fruits semble meilleure qu'à l'ordinaire, cette année.

—Le juri de police a autorisé M. Bosse à reprendre ses travaux au puits du Court House.

—L'archevêque Janssens a conféré le sacrement de confirmation à un grand nombre de personnes, dimanche matin, dans notre église catholique. Le temple avait été brillamment décoré pour l'occasion, et une nombreuse assemblée de fidèles assistait à cette imposante cérémonie.

Le *News*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 28 juillet.

Nous avons reçu le premier numéro d'un nouveau journal paraissant à Donaldsonville, trois fois par semaine—le jeudi, le samedi et le mardi.

Nous en tirons le petit détail suivant, qui a bien son importance pour les planteurs :

Il a fallu, dans notre paroisse, recourir à l'irrigation, pour aider le maïs à germer et à pousser. M. T. P. Himel, le gérant de l'habitation St-Martin, à l'hon. Drausin Himel, en a fait une très heureuse expérience. Les résultats l'ont enthousiasmé.

Le *Banner*, New Roads, paroisse Pointe Coupée, du 1er août :

Nous donnons le texte du rapport de la Commission du fleuve, en ce qui concerne l'Atchafalaya :

Les travaux qui ont pour but la rectification de l'Atchafalaya, continueront cette année. Ils ont pour but: 1. de imiter la capacité de l'Atchafalaya, comme débouché des eaux du Mississippi; 2. d'améliorer à l'époque des basses eaux, la navigation, à l'endroit où le Mississippi communique avec l'Atchafalaya et la Rivière Rouge.

Le premier travail doit se faire par la construction d'une série de barrages dans l'Atchafalaya—barrages qui seront placés assez profondément, sous l'eau pour ne jamais entraver la navigation. L'an dernier, deux de ces digues ont été contruites. On a dû faire quelques réparations aux extrémités de ces digues, mais rien de plus. Les digues sont en bon état. Le second travail consiste à concentrer le chenal actuel entre le Mississippi, la Rivière Rouge et l'Atchafalaya—chenal dont le courant se divise souvent en deux parties, le premier allant dans une direction, le second dans une autre.

La première de ces courants est fourni par le chenal appelé la Basse Vieille Rivière; l'autre doit être créé par l'agrandissement de la haute Vieille Rivière. On a dragué et placé des barrages, l'an dernier. Le courant à travers la haute Vieille Rivière a beaucoup diminué; il n'en reste qu'une petite chute, qui est à peu près à sec quand le fleuve n'a plus que 12 pieds d'eau. C'est là que l'opération sera difficile et contestée.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 1er août :

Le bruit du marteau et de la scie se fait entendre, de tous les côtés, du matin au soir; partout, des améliorations, des bâtisses nouvelles.

Notre localité s'embellit, s'agrandit, pour faire honneur au chemin de fer—quand il la traversera.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 1er août :

Le rapport annuel de la Commission du Mississippi contient le passage suivant sur la crevasse Ames :

"La crevasse Ames était de 1,655 pieds de large, et son maximum de décharge, sur les terres, a été de 91,000 pieds cubes d'eau, à la seconde. Elle a inondé 2,000 milles carrés, dont un dixième—soit 151,000 acres—étaient en culture. La perte a été de $8,000 000. Des crevasses Nita et Amite, toutes deux désastreuses, ayant été occasionnées par des digues à riz, la Commission a résolu de ne plus accorder un cent pour les levées qui seront percées par ces sondnite.

—Le nombre total des Planteurs de tabac, pendant l'année du recensement, était de 120. La superficie plantée en tabac était de 109 acres; le produit total a été de 46,845 livres, et le prix qu'en ont obtenu les cultivateurs, a été de $11,797. Il est étonnant que, dans un pays où il y a tant de terres propres à la culture du tabac, cette culture ne soit pas plus étendue.

If you feel weak and all worn out take BROWN'S IRON BITTERS

SERVANTE ET MAITRESSE. JALOUSIE. TENTATIVE D'ASSASSINAT. — L'affaire jugée, le 24 juillet, par la cour d'assises du Loiret, France, donne une idée de l'acharnement farouche et de l'énergique méchanceté que peut déployer une femme jalouse. Cette femme—Clarisse Masson—était cuisinière chez M. Davoine, marchand de fer à Beaugency, et paraissait avoir le caractère le plus doux; en tous cas, elle s'entendait à merveille avec son maître et si jour ni nuit, on n'entendait la moindre querelle dans la maison du marchand de fer, mais voilà que, l'hiver dernier, il prit à celui-ci fantaisie de se marier, et il épousa Mlle Clovis Rithaire. La cuisinière continua à être douce et soumise comme par le passé; le feu concentré de ses regards aurait dû indiquer, cependant, la tempête qui grondait dans sa tête et dans son cœur.

Il y avait huit jours seulement que le mariage avait eu lieu, lorsque Clarisse Masson attira Mme Davoine dans la cave, sous un prétexte quelconque d'administration ménagère. Dans cette cave, se trouvait, un ancien puits de sept mètres de profondeur que la cuisinière avait préalablement ouvert. A peine les deux femmes sont-elles descendues dans la cave, que la cuisinière donne une violente poussée à sa maîtresse, pour la précipiter dans un puits; la jeune femme tombe à côté; Clarisse Masson se précipite sur elle, l'accable de coups, la mord à la figure, lui frappe la tête contre le mur, et la lutte se continue ainsi, dans l'obscurité, pendant plusieurs minutes. Enfin Mme Davoine crie, appelle au secours et demande grâce; ses cris ne sont pas entendus, ses supplications redoublent la rage de l'autre femme, qui lui appuie un genou sur la poitrine et cherche à l'étrangler. Enfin, Mme Davoine ne fait plus aucun mouvement; Clarisse Masson la croit morte et la pousse dans le puits; des gémissements se font entendre; alors la cuisinière prend de gros pavés qui servaient à caler les tonneaux et les jette sur sa victime en disant: "Tiens, voilà pour toi! tu m'as fait assez souffrir!"

Cette fois, elle croyait la mort venue. Clarisse Masson remonte tranquillement, reprend sa besogne et dit qu'elle ne sait pas ce qu'est devenu Mme Davoine; le mari, inquiet, la cherche partout et finit par entendre de faibles gémissements sortant du fond du puits; on en retire Mme Davoine dans un état pitoyable, couverte de meurtrissures et de plaies.

Pendant quatre mois, elle a été très malade, et, le 24 encore, elle est arrivée faible et chancelante à l'audience, près de défaillir.

Clarisse Masson n'a témoigné aucun repentir du crime. Quant au mobile, on ne l'explique pas. Avoir été sotte et n'être plus rien! C'est une situation intolérable. Mais pourquoi s'en prendre à la femme innocente et non pas à l'homme cause de tout le mal?

Clarisse Masson a été condamnée à vingt ans de travaux forcés.

Chez la blanchisseuse.

—Mon linge est prêt?

—Non. Il finit seulement de sécher.

—Mais j'en ai besoin tout de suite....

—On met les fers au feu.

—Alors, il faut que je repasse.

—Et nous aussi.

Tentative d'empoisonnement et double empoisonnement.

Le *Journal du Havre* raconte, dans son dernier numéro reçu, qu'un soir du mois de mars dernier, M. Eugène Rondy, âgé de trente-huit ans, peintre-décorateur, demeurant rue Lafort, 28, à Montmartre, fut pris à la fin de son dîner, de crampes et de vomissements.

Il mit son malaise sur le compte des aliments qu'il avait absorbés pendant son repas et n'y prêta que fort peu d'attention. Mais le lendemain et les jours suivants, les mêmes symptômes se produisirent et bientôt M. Rondy, épuisé par la souffrance, dut s'aliter et fit appeler un médecin.

Comme son état empirait chaque jour, le docteur qui le soignait le fit transporter à l'Hôtel Dieu où, après examen, on reconnut que M. Rondy présentait tous les symptômes d'un empoisonnement.

Une médication énergique le remit bientôt sur pied, et, dans les premiers jours de juillet, se trouvant à peu près guéri, M. Rondy revint à son domicile.

Il fut accueilli à bras ouverts par sa femme, née Louise Truchet, âgée de vingt-trois ans, et par un de ses amis intimes, véritable commensal de la maison, nommé Emile Oncler, âgé de quarante ans, rentier, demeurant impasse de l'Huilerie, 1.

Peu de temps après, les mêmes symptômes d'empoisonnement se reproduisirent.

M. Rondy se doutait déjà que sa femme était la maîtresse d'Oncler; il les surveilla tous deux. Le soir même, au cours du repas, s'étant absenté de table pendant quelques instants, il remarqua qu'après son départ, on avait jeté précipitamment dans son assiette à soupe une pincée d'une poudre blanchâtre.

M. Rondy ne fit aucune observation, s'abstint de manger son potage et attendit le départ d'Oncler.

Dès qu'il fut seul avec sa femme, il lui dit: "Misérable, Oncler est ton amant et, de concert avec lui, tu cherches à m'empoisonner!" Puis, lui saisissant le poignet, il la força à avouer la vérité et à demander grâce. Le lendemain même, M. Rondy adressait une plainte au parquet.

A la suite d'une enquête et sur mandat de M. Jolly, juge d'instruction, M. Archer, commissaire de police, a procédé, mercredi soir, à l'arrestation de Mme Rondy et de son amant Oncler.

La femme a fait des aveux complets. Elle a déclaré au commissaire de police que, de complicité avec son amant, elle avait cherché d'abord à empoisonner son mari avec du sulfate de cuivre; puis, comme ce poison ne produisait pas les effets qu'ils en attendaient, elle a alors administré au malheureux du blanc de céruse.

Oncler a protesté par des dénégations énergiques; il accuse sa maîtresse de vouloir le perdre; malheureusement pour lui, une perquisition faite à son domicile a amené la découverte de sulfate de cuivre et de blanc de céruse, dont il n'a pu indiquer l'emploi.

A la suite de ces faits, Oncler et la femme Rondy ont été envoyés au dépôt.

L'état de M. Rondy était toujours alarmant aux dernières dates.

—Nous lisons, dans la *Liberté* du 25 juillet:

Une garde malade qui avait soigné M. Rondy a fait, hier, une déposition grave: elle a affirmé qu'ayant goûté de la tisane préparée pour le malade, elle avait été prise de vomissements et avait éprouvé, pendant plusieurs heures, de très vives douleurs d'entrailles.

Un autre fait très grave a été établi par l'enquête. Nous avons dû, hier que le médecin de M. Rondy, en présence de l'étrangeté de la maladie pour laquelle il avait été appelé, des réponses incertaines et inexplicables de son client, avait fait admettre celui-ci à l'Hôtel-Dieu.

Au bout de quelques jours, l'état du malade s'améliorait sensiblement; il paraissait absolument hors de danger.

Un jeudi, jour de visite, Mme Rondy et Oncler vinrent à l'hôpital; ils apportaient un pot de confitures, des gâteaux et engageaient le convalescent à y goûter.

Le soir même, Rondy fut repris de terribles douleurs d'estomac; les vomissements, qui avaient complètement cessé, reparurent. L'état du malade s'aggrava et les médecins, désorientés, ne purent se rendre compte de la cause de cette brusque rechute.

Les misérables avaient continué leur criminelle tentative d'empoisonnement jusqu'à l'hôpital.

Un garçon pharmacien du nom de V.... est venu déclarer que, dans les premiers jours de janvier, Oncler était venu lui demander du sulfate de cuivre pour empoisonner à ses yeux chien dont il voulait se débarrasser.

Deux mois après, Oncler revint trouver M. V...., et se plaignit que le sulfate de cuivre n'eût pas eu assez de force pour tuer son chien.

Comme le garçon pharmacien en paraissait très étonné:

—Bah! lui répondit Oncler, je vais le traiter maintenant au blanc de céruse; il faudra bien que l'animal y passe.

Or, c'était le malheureux Rondy qui, ayant résisté au sulfate de cuivre, était traité au blanc de céruse.

Dans le nouvel interrogatoire subi hier par Mme Rondy et Oncler, celui-ci a tenté vainement de faire retomber sa complice sur les aveux de la vieille. Mme Rondy s'y est formellement refusée.

—Hier, j'ai dit la vérité, s'est elle écrirée, je ne mentirai pas aujourd'hui.

La Cour d'assises du Var a jugé une affaire d'empoisonnement qui a vivement passionné la population de Brignoles et des environs. L'accusé est un nommé Mouttet, ancien cafetier, dont la femme mourait subitement au mois de décembre dernier après avoir mangé une crème préparée par son mari. La bonne de la maison fut arrêtée, mais il lui fut aisé de prouver son innocence. Les médecins constatèrent que Mme Mouttet avait été empoisonnée avec de l'acide arsénieux. L'attitude de Mouttet parut bizarre au juge d'instruction; il ne cessait de dire: "Ne cherchez pas plus loin, ce sont les médecins qui ont tué ma femme par amour; ils n'ont pu l'avoir vivante, ils ont voulu l'avoir morte."

La belle mère de Mouttet était morte deux ans auparavant; on exhuma son cadavre, qui était parfaitement conservé, et les médecins constatèrent que la belle-mère aussi avait été empoisonnée.

Des présomptions très graves se dressaient contre Mouttet; mais les preuves directes de culpabilité faisaient défaut. A l'audience, s'il s'est renfermé dans des négations absolues, fourvoisant peu d'explications et répondant à peine aux questions de M. le président.

Mouttet, déclaré coupable avec circonstances atténuantes, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

UN CURIEUX PROCÈS.—Un jeune Belge, d'honorable famille, plaidait, dernièrement, contre M. Loré. Il réclamait au préfet de police 100,000 fr. de dommages-intérêts. Voici à la suite de quels événements:

Le jeune homme est très épris d'une de ses cousines, qu'il a vainement demandée en mariage.

Lors de l'Exposition de 1889, Mlle X.... et sa mère étaient venues à Paris; M. Y.... (l'amoureux) les rejoignit. Un jour les suivant un peu de trop près dans l'avenue Rosquet, il fut arrêté par deux agents de sûreté, qui le conduisirent chez le commissaire de police. Le malheureux fut sermonné par le préfet de police et sur la recommandant de ne plus énuyer sa cousine, et lui rendit la liberté.

Mais afin de se débarrasser de la foule qui assistait à l'arrestation, les agents avaient dit que le jeune homme était un pickpocket. C'est pour obtenir réparation de son arrestation arbitraire, M. Y.... réclame 100,000 fr. à M. Loré comme responsable de ses agents.

L'avocat du préfet de police dit que le jeune homme est très exalté et qu'il a été signalé comme un persécuteur des dames de X.... En le faisant surveiller, M. Loré a, dit-il, voulu éviter un scandale.

Le ministère public soutient la même thèse.

Le jugement n'a pas encore été rendu.

On parlait d'un journaliste qui n'a jamais pu écrire une ligne sans voler Pierre, Paul et Jean:

—Machin, s'écria Aurélien Scholl, mais ce n'est pas un écrivain; c'est un pick-pocket.

MISÈRE EN PRUSSE.—Le *Berliner Tageblatt* fait un récit véritablement navrant de l'état de misère dans lequel se trouve le peuple allemand, dans les campagnes et dans les villes. Les détails que donne le journal berlinois font un contraste qu'il est difficile de ne pas signaler entre la morgue triomphante des courtisans de l'empereur et la misère accablante du peuple:

"Ceux qui veulent se rendre compte de la misère de notre population, dit le *Berliner Tageblatt*, n'ont qu'à venir aux Halles. Là se traînent des enfants et des femmes, au visage livide, qui sont l'image vivante de la faim. On les voit, mendiant de place en place, demandant une pomme de terre ou se disputant avec un véritable acharnement des restes des étalages qu'en temps ordinaire on balaie pour les jeter aux ordures. Si la misère est aussi terrible en plein été, que sera-ce, cet hiver?"

Après deux années de veuvage, la belle madame T..... vient de convoler.

—Ah! disait elle à son nouvel époux, que mon premier mari serait heureux, s'il vivait encore, de se voir remplacé par un homme aussi charmant et aussi aimable que vous!

Reconnaissance:

X.... parlait, dernièrement, d'un écrivain d'un certain mérite, qui venait de le coucher sur son testament.

—Voyez, disait-il, il a écrit de jolies choses. Eh bien! c'est encore aujourd'hui qu'il a fait la plus belle page de sa carrière!

Le financier X.... montrait, à un ami, une magnifique maison qu'il vient de faire bâtir. Après avoir visité toutes les pièces:

—Remarquez, lui dit-il, cet escalier dérobé.

—Ah! fait l'ami, il l'est, comme tout le reste de la maison.

Wolff's ACME Blacking

CIRE IMPERMEABLE. NE BRULE PAS LE CUIR. NE FAIT PAS DE BOUE. On peut laver les souliers dès que les pieds sont secs.

Pour un bon usage pour hommes, femmes et enfants.

Quoi, Alice, quand vous vous cirez le pied en garde-manger en neuf? Quand? Mais jamais, je viens juste de finir de brosser ce nouveau soulier. Vous savez bien que les pieds sales ne doivent pas entrer dans notre salle à manger. Vous avez un abécédaire sale de l'amarin avec les autres meubles, et pour cela je me suis servi de

PIK-RON

ADMIRABLE POUR LES DAMES. Il ne salit pas. TRY IT. Il ne tache pas. Il ne tache pas. Il ne tache pas